

COUPE DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE VTT XC 2023

REGLEMENT

DEFINITION :

La Coupe de Bourgogne Franche-Comté VTT XC est une organisation de la commission régionale de VTT, les organisateurs et les participants sont tenus de connaître et respecter le présent règlement.

PARTICIPATION :

Les manches de la Coupe de Bourgogne Franche-Comté VTT XC sont ouvertes aux licenciés FFC toutes catégories. L'organisateur peut ouvrir sa course aux non licenciés titulaires d'un certificat médical et d'une carte à la journée.

CATEGORIES / HORAIRES

- U15 H/F 9h30
- U13 H/F 10h30
- U11 /U9 11h15

Horaires préconisés pour les courses jeunes

Remise des Prix Catégories : Poussin / Pupille/ Benjamin / Minime 13h00

- U17 12h00
- Masters 1 et + 13h30
- Dames (U17 F/U19/dames) 13h30 + 2 mn)
- U23 / Seniors / U19 15h00

Pour les courses adultes horaires fixe

CLASSEMENTS :

A l'issue de chaque manche, les points suivants seront attribués : 150, 147, 144

Le Championnat de Bourgogne Franche Comté en plus de permettre de décerner le titre de Champion de BFC de la discipline sera compté comme une manche à part entière de la Coupe de Bourgogne Franche Comté VTT XC : cette manche ne sera pas ouverte aux coureurs hors comité

Le classement final sera calculé sur les meilleurs résultats (2 jokers)
La dernière manche aura un coefficient 1.5

En cas d'égalité, la place réalisée à la finale départagera les coureurs.

Les classements complets de l'épreuve devront parvenir au comité régional et au responsable des classements provisoires (crvttcomitebfc@gmail.com) au plus tard le mardi suivant l'épreuve. (Envoi effectué par l'arbitre responsable de la journée) Ils seront disponibles sur le site du comité ainsi que le classement général provisoire.

Présence obligatoire sur la finale pour recevoir son prix.

La remise des prix de la Coupe de Bourgogne Franche-Comté VTT XC sera effectuée lors de la finale.

CIRCUIT/ SECURITE :

Le parcours de l'épreuve de cross-country format olympique devra être long d'environ 5 km (à partir de la catégorie Cadet) et devra présenter une variété de terrains capables de mettre en valeur les qualités athlétiques et techniques des participants.

Les organisateurs veilleront à faire une zone de départ pour la mise en grille en dehors du circuit.

Le temps de course du premier coureur des catégories suivantes doit se situer dans une fourchette de temps telle que :

- U17/U17 F /U19 F : 0h45 - 1h00
- U19 Homme/ Master / Femme : 1h15 - 1h30
- Elite Homme : 1h20 1h40
- U15 : 30 mn
- U13: 20mn
- U11 : 15 mn
- U9 : 10mn

Le port d'un casque rigide, avec la jugulaire attachée, est obligatoire pendant toute la durée de l'épreuve.

PLAQUE :

L'organisateur devra utiliser le jeu de plaques fourni par la CR VTT. Il devra aussi remplir le fichier de suivi de ces plaques. Les plaques serviront pour les Coupes et les TRJV pour les catégories Jeunes.

Série plaques par catégories :

- De 1 à 99 U23/ SENIOR
- De 100 à 170 U19
- De 200 à 299 MASTER
- De 300 à 330 FEMME
- De 350 à 370 U19 F
- De 400 à 550 U17
- De 600 à 770 U15
- De 800 à 970 U13
- De 1000 à 1140 U11
- De 1200 à 1299 U9

Chaque coureur se verra attribuer un numéro et une plaque pour la saison. Il devra la présenter impérativement à chaque inscription. Une participation de 3€ sera demandée lors de la remise de cette plaque.

Une plaque vierge sera utilisée en cas d'oubli de la plaque attribuée et le numéro du coureur sera inscrit avec un gros marqueur par l'organisateur. La plaque sera obligatoire et vendue 3€

Attribution des plaques :

Suivre l'ordre établi dans le règlement. Prendre les plaques en suivant. Ne pas attribuer un second numéro à un coureur qui a déjà couru. Rechercher le numéro du coureur sur le listing reçu le jeudi avant la course. En cas de doute, contacter le Président du Jury.

MISE EN GRILLE :

Après appel, suivant classement général provisoire de la Coupe de Bourgogne Franche-Comté XC pour les pré-inscrits. **Les inscrits sur place seront mis en fond de grille.**

1^{er} épreuve tirage au sort.

Les coureurs de notoriété de niveau national (points UCI) seront réintégrés sur les grilles après demande auprès du président du corps arbitral lors de l'émargement du coureur s'ils sont pré-inscrits (**sauf pour la 1^{ère} manche : tirage au sort**)

Concernant la course U19 Hommes, U23 Hommes, Séniors chaque ligne, pour les pré-inscrits, sera composée de 4 U19 Hommes suivant le classement général provisoire de la Coupe de Bourgogne Franche-Comté XC U19 Homme et 6 U23 Hommes, Séniors selon le classement général provisoire de la Coupe de Bourgogne Franche-Comté XC U23 Hommes, Séniors pour une ligne de 10
Idem pour la course élite dame/U19. Les U17 F sur les lignes suivantes.

Sur-classement :

Tout sur-classement dans la catégorie supérieure doit être soumis au MTT et recevoir son aval par écrit.

DROIT D'ENGAGEMENT :

Montant de l'engagement

- senior H/F : 13€
- U17 U17 F : 10€
- U15 : 5€

pour les coureurs inscrits sur le listing CICLEWEB

Pour l'ensemble des épreuves : **Majoration si inscription sur place le jour de la course.**

- Montant de l'engagement sur place 17€ pour les adultes, 14€ U17, 9€ U15

° UNE PARTICIPATION DE 2€ PEUT ÊTRE DEMANDÉ POUR LE CHRONOMETRAGE PAR PUCES

DOTATION / GRILLES DE PRIX :

La participation des concurrents aux cérémonies protocolaires à l'issue de chaque manche est obligatoire. En cas d'absence, le compétiteur ne percevra pas son prix.

L'organisateur a libre choix de sa remise de prix.

La commission régionale VTT récompensera le classement général à l'issue de la finale.

- Scratch Hommes : U23/senior/ 310€ sur 5 (100/80/60/40/30)
- Scratch Hommes: master : 200€ sur 5 (70/50/40/25/15)
- Scratch U19 hommes : 200€ sur 5 (70/50/40/25/15)
- Scratch Dames : espoir/senior 240€ sur 3 (100/80/60)
- Scratch U19 Dames : 160€ sur 3 (70/50/40)
- U17 /U17 F : Recompenses Lots
- CVJ : coupes